

**Proposition de grille épreuve 1 d'admission - CEPJ 2020 - CE, CI et 3ème concours**

Jury du Concours de CEPJ 2020

Temps 1 : exposé de 30 mn, coefficient 1						Temps 2 : questionnements avec le jury de 30 mn, coefficient 2							
Référence à l'arrêté : concevoir, transmettre, convaincre						Référence à l'arrêté : convaincre, écouter, recourir à des méthodes actives, animer							
10		Très insuffisant	Insuffisant	Moyen	Satisfaisant	Très satisfaisant	20		Très insuffisant	Insuffisant	Moyen	Satisfaisant	Très satisfaisant
Conception du projet													
<b>Compréhension du sujet</b>	2	Absence de compréhension du sujet.	Esquisse de démonstration restant toutefois lacunaire.	Problématique posée. Démonstration construite énonçant les objectifs visés, mais arguments lacunaires.	Démonstration construite et étayée par des arguments précis et pertinents.	Démonstration construite et étayée par des arguments diversifiés, personnels et nuancés témoignant d'un esprit critique affirmé.	<b>Cohérence entre l'exposé et les réponses aux évaluateurs</b>	4	Réponses peu cohérentes avec l'exposé.	Réponses cohérentes avec l'exposé, mais le candidat reprend le contenu de l'exposé sans prise de distance.	Tente de soutenir, de nuancer ou de compléter l'argumentation de son exposé.	Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en développant ses propositions.	Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en sachant diversifier ses arguments, prendre des exemples et développer ses propositions.
<b>Identification des enjeux pour les bénéficiaires du projet et les parties prenantes</b>	2	Le candidat énonce une "question de cours" sans préciser les enjeux des projets et actions proposés.	Le candidat reste centré sur les enjeux de son service.	Le candidat esquisse les enjeux de certaines parties prenantes de l'action, mais cette perception reste lacunaire.	Identifie les enjeux des bénéficiaires et des divers partenaires.	Identifie les enjeux pour les bénéficiaires et les divers partenaires et qualifie les interactions de nature à faire progresser le projet.	<b>Pertinence des enjeux identifiés et des perspectives envisagées</b>	4	Se borne à la description de son projet.	Esquisse une distinction entre enjeux, impacts, objectifs et contenu du projet.	Les éléments du projet sont clairement identifiés et rattachés aux politiques publiques concernées.	Montre au jury en quoi son projet peut s'inscrire dans une dynamique plus large pour les publics visés ou les partenaires.	Aborde les développements et interactions possibles de son projet de façon raisonnée en faisant preuve d'esprit critique.
Aptitude pédagogique													
<b>Qualité de la présentation orale</b>	2	Discours décousu et peu audible. Le candidat ne regarde pas le jury. Le candidat reste figé.	Le discours devient audible au cours de l'exposé, mais le ton est monocorde. Le vocabulaire est limité et non spécifique. La structuration est insuffisante.	Discours correctement structuré. Le candidat manifeste une envie de se faire comprendre mais il manque de force de conviction.	Le candidat expose et exprime son propos de façon à se mettre à portée de ses interlocuteurs. Expose les étapes de l'action clairement et de façon structurée. Le regard s'anime, et les postures deviennent variées manifestant une envie de convaincre.	Le candidat adapte sa présentation à ses interlocuteurs tenant compte de leur niveau d'expertise et de leur positionnement institutionnel. Discours fluide et rythmé soutenant bien le propos avec une alternance dynamique des enjeux, objectifs, exemples, écueils, et freins. L'engagement corporel anime et soutient la prestation. Temps parfaitement maîtrisé.	<b>Qualité des interactions avec le jury</b>	4	Le candidat répond succinctement aux questions du jury.	Le candidat répond aux questions du jury sans paraître impliqué.	Le candidat répond de façon sincère et vivante aux diverses questions et adapte ses réponses à ses interlocuteurs.	Le candidat est attentif, mobilisé et agile parvenant à susciter un dialogue.	Le candidat s'engage faisant part de ses questionnements et appelant des prises de position du jury.
							<b>Qualité de la prise de parole en continu</b>	4	Enoncés courts, faux démarrages, ou bien énoncés longs et peu compréhensibles.	Argumentation et vocabulaire sans distance avec l'exposé. Des difficultés à maintenir l'intérêt du jury.	Enoncés clairs dans l'ensemble prenant de la distance avec l'exposé, mais avec des argumentations sommaires manquant de force de conviction.	Echange vivant. Le candidat sait revenir sur ses propos pour les expliciter ou les illustrer différemment.	Le candidat maîtrise le temps et dose son énergie. Mobilise et maintient l'attention du jury. Discours animé et fluide. Argumentation aux registres variés.
Connaissance de la spécialité et des démarches d'éducation populaire													
<b>Pertinence des références à la spécialité</b>	2	Ne fait pas référence à sa spécialité.	Connaissances imprécises. Usage répété de lieux communs.	Connaissances précises mais le candidat utilise des références artificiellement "plaquées".	Connaissances précises et bien vulgarisées. Le candidat aborde le sujet par l'angle de sa spécialité ; il sait ancrer le sujet dans sa spécialité.	Mobilise les références de sa spécialité à bon escient et les croise avec d'autres notions (intercommunalité, interministérialité par exemple...).	<b>Pertinence de la mobilisation des références à la spécialité et aux démarches d'éducation populaire</b>	4	Pas de référence.	Références identiques à celles de l'exposé sans transposition dans la relation avec les évaluateurs.	Des références distinctes de celles de l'exposé, mais artificielles ou décalées par rapport à l'échange.	De nouvelles références utilisées à bon escient au cours de l'entretien avec un équilibre entre les références à la spécialité et les références aux démarches d'éducation populaire.	Des références maîtrisées et mobilisées dans la relation avec les examinateurs.
<b>Pertinence des références aux démarches d'éducation populaire</b>	2	Ne fait pas référence à des démarches d'éducation populaire.	A quelques notions d'acteurs ou de démarche de l'éducation populaire.	De bonnes notions en matière d'éducation populaire mais artificiellement "plaquées" dans l'exposé.	Suggère les démarches d'éducation populaire en adéquation aux situations proposées.	Diversité et fluidité des références aux acteurs et démarches de l'éducation populaire.							

NB : la description des niveaux est communiquée à titre indicatif.